

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP 2319

DANS CE NUMÉRO

Edition du
02 mars 2021

Qui gouverne, qui légifère? Petit rappel (à l'ordre) (Jean-Daniel Delley)

Quand le parlement helvétique, pourtant doté d'un large pouvoir, veut faire à tout prix, c'est la dissolution des responsabilités qui menace

Après le Covid, le climat... (René Longet)

Le doute n'est plus permis. Le plan d'action interconnectant l'ensemble des secteurs existe et sa mise en œuvre urge

Pascal Vandenberghe, libraire combatif (Pierre Jeanneret)

D'ouvrier à PDG qui «aime lire», le patron de Payot se raconte à Christophe Gallaz et rédige sa défense des métiers du livre

Qui gouverne, qui légifère? Petit rappel (à l'ordre)

Quand le parlement helvétique, pourtant doté d'un large pouvoir, veut faire à tout prix, c'est la dissolution des responsabilités qui menace

Jean-Daniel Delley - 25 février 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38503>

Le droit d'urgence, décrété à juste titre par le Conseil fédéral pour faire face à la pandémie, a mis provisoirement le parlement sur la touche. Ce dernier semble aujourd'hui saisi d'un besoin de rattrapage, quitte à rogner les compétences de l'exécutif.

Dans le cadre de la loi Covid, la [commission](#) de la sécurité sociale et de la santé du Conseil national veut fixer au 22 mars au plus tard la réouverture des cafés-restaurants ainsi que celle des institutions culturelles et de loisirs. De son côté, la [commission](#) des institutions politiques du Conseil des États préconise la levée des mesures restrictives attentatoires aux droits fondamentaux des individus, notamment l'obligation de quarantaine pour les personnes vaccinées, dès lors que des preuves scientifiques établiront qu'elles ne sont plus contagieuses.

Mon mot à dire

Ces deux décisions illustrent une grave confusion entre les compétences respectives des deux pouvoirs exécutif et législatif. Fixer dans la loi une date butoir de réouverture, c'est ignorer l'évolution possible de la pandémie. Si la contagion repartait à la hausse après cette date, le Conseil fédéral n'aurait pas la possibilité de réagir rapidement, à moins d'outrepasser la volonté du législateur. Ce qui permettrait à l'UDC de crier une nouvelle fois à la dictature.

Dans la situation sanitaire qui prévaut depuis plus d'un an, il importe d'intervenir rapidement et finement. Le parlement, qui ne siège pas en permanence, n'est pas apte à piloter cette mécanique de précision. Quant à la demande de levée de la quarantaine, elle enfonce des portes ouvertes puisque cette claustration vise précisément à éviter la contagion.

Cette agitation parlementaire traduit probablement le besoin d'exister face à un

gouvernement qui occupe actuellement le devant de la scène. Elle reflète également le souci de se profiler en relayant une insatisfaction aussi diffuse que bruyante à l'égard des restrictions en vigueur. Une attitude ô combien plus confortable que d'expliquer les conséquences potentielles d'un relâchement prématuré de la discipline sanitaire. *«Il faut bien que je les suive, puisque je suis leur chef»*, comme le rappelle cette citation fausement attribuée à [Ledru-Rollin](#).

Mon droit de veto

Le parlement n'a pourtant pas attendu cette pandémie pour tenter d'élargir ses compétences au détriment du Conseil fédéral. En 2011 déjà, le groupe UDC déposait une [initiative](#) pour instituer un droit de veto du parlement contre une ordonnance gouvernementale. Acceptée par le Conseil national, elle était rejetée par le Conseil des États. L'UDC [Thomas Aeschi](#) remet ça en 2014, mais la chambre des cantons s'y oppose à nouveau.

La même année, le PDC valaisan [Jean-René Fournier](#) échoue à obtenir l'approbation des ordonnances par le parlement. Échec également pour le PDC tessinois [Marco Romano](#) qui veut sauvegarder les compétences du législatif en matière de politique étrangère. À noter pourtant que le Conseil national a toujours appuyé ces propositions à une large majorité, seule l'opposition du Conseil des États ayant préservé la séparation des pouvoirs.

Dans le système institutionnel helvétique, le parlement occupe une place importante, plus importante que le pouvoir législatif en régime parlementaire ou présidentiel. Il peut s'opposer au gouvernement sans risque d'être dissous ou de se voir freiner par un droit de veto; en son sein, on ne trouve pas de majorité aux ordres du pouvoir exécutif.

Dès lors, ces tentatives de brider le Conseil fédéral ne peuvent que conduire à une dissolution des responsabilités. Or la responsabilité du parlement réside en priorité dans l'édition des lois. À cet égard, plutôt que d'élargir leur champ d'action, les députés

seraient bien inspirés de mettre en œuvre plus soigneusement cette priorité. Dernier exemple en date d'un travail bâclé, la loi sur l'identité électronique ([DP 2318](#)). Mal ficelée, elle ne garantit notamment pas la protection des données personnelles.

Après le Covid, le climat...

Le doute n'est plus permis. Le plan d'action interconnectant l'ensemble des secteurs existe et sa mise en œuvre urge

René Longet - 01 mars 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38521>

Le temps du climato-scepticisme est révolu. Après quarante ans de rendez-vous ratés excellemment documentés par le journaliste américain Nathaniel Rich dans [Perdre la Terre, une histoire de notre temps](#), le moment est venu de se confronter à la réalité.

La réalité ? Celle d'un risque majeur avec pour principaux ingrédients: une augmentation de 50 % de la teneur en CO₂ de l'atmosphère terrestre en un demi-siècle, une hausse de la température moyenne mondiale de 1,25°C et une montée des océans de 0,5 centimètre par an. Montée due à la fois à la dilatation d'une eau devenant plus chaude et à la fonte accélérée des pôles. Ceci avec plus de 700 millions de personnes vivant en bord de mer, à moins de dix mètres au-dessus de son niveau.

La mécanique infernale semble bien lancée, attisée par les incendies massifs de forêts (au profit des plantations de palmiers à huile, de soja et d'immenses étendues de pâturages) ainsi que la fonte du [pergélisol](#). Cette dernière dégage d'énormes quantités d'un autre gaz à effet de serre (GES), le méthane. En Suisse, l'augmentation de la température moyenne est de 2°C, et en vingt ans, les [glaciers](#) ont perdu un tiers de leur volume.

Face à cette conjugaison des périls, un consensus semble s'établir autour de l'objectif de la «neutralité carbone», tant au niveau des

entreprises que des collectivités publiques. La pression sur les gestionnaires financiers pour désinvestir du fossile va croissant, tout comme les déclarations d'«urgence climatique».

Neutralité carbone, l'agenda de l'impossible?

Trois scénarios de neutralité carbone (ou plutôt en matière de GES) sont actuellement sur la table. Le premier, daté du 29 janvier, la [Stratégie climatique à long terme de la Suisse](#), émane du Conseil fédéral. Il se donne jusqu'à 2050, autrement dit une génération, pour y parvenir. Une étape intermédiaire de réduction à 50 % est fixée à 2030. Le plan ne concerne toutefois pas les émissions générées hors du pays par nos importations, qui sont le double de celles émises depuis le territoire national.

Par contre, le [Plan d'action climatique](#) en 138 points publié par la Grève du climat le 8 janvier dernier, demande un freinage d'urgence d'ici 2030. Plus réaliste en termes de risque climatique, il se distingue par un caractère détaillé et systématique appuyé.

Mais pas sûr que des affirmations (p. 29-30) telles que «*la décroissance est impossible dans le capitalisme tel que nous le connaissons, qui repose sur la poursuite de la croissance économique globale*» ou «*transformer les entreprises détenues par les actionnaires en*

*coopératives gérées démocratiquement [...] contrôlées par les salarié*es, les fournisseurs/euses, la clientèle et les autres personnes concernées par les activités de l'entreprise, comme les populations du Sud global»* soient particulièrement rassembleuses.

Enfin les Verts, par le document [Pour un bilan climatique positif en Suisse](#) adopté le 23 janvier, semblent tenir la voie du milieu, en proposant comme date cible... 2040. Toutefois la neutralité carbone inclut ici les émissions générées hors du pays, augmentant d'autant l'effort demandé.

Le hiatus entre nécessité et acceptabilité

Mais l'essentiel n'est pas dans le potentiel de réduction des diverses mesures listées dans ces programmes. Il est dans l'acceptabilité sociale des réorientations nécessaires. Engluée dans le Covid et les mesures sanitaires, privée de perspectives, la population a le sentiment confus de vivre, plutôt de subir, une fin de cycle. Il n'est toutefois pas sûr que l'urgence climatique soit suffisamment perçue comme faisant partie de la sortie de crise.

Comment expliquer sinon la croissance débridée du nombre de [SUV](#) sur nos routes - un véhicule nouvellement immatriculé sur deux - et émettant 30 % de CO₂ de plus, la persistance d'habitudes alimentaires destructrices des forêts tropicales ou la lenteur désespérante de la rénovation énergétique immobilière (0,9 % du parc par an...) - alors qu'on sait faire des bâtiments «positifs», soit produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment ? Et le lobby du pétrole n'a pas eu beaucoup de peine à réunir plus de 110 000 signatures pour son référendum contre la loi sur le CO₂ sur laquelle nous voterons le 13 juin prochain.

On ne s'en sortira pas sans un grand virage sur l'aile, seul remède au crash. Imaginons la prochaine conférence de presse du Conseil fédéral. Qui, au lieu d'annoncer une xième étape de confinement ou de déconfinement, à appliquer aussi lentement que nécessaire et aussi rapidement que possible, secouerait notre torpeur par un grand coup de semonce...

Après le Covid, le climat...

Le gouvernement nous rappellerait avec force détails que derrière le Covid se profile un monstre prêt à nous engloutir tous, par rapport auquel la pandémie n'est qu'un petit incident de parcours... et nous dirait clairement que pour que ce monstre ne puisse pas arriver à ses fins, pour assurer le vivre-ensemble sur cette planète, un changement radical de paradigme est indispensable. Oui, celui dont nous parlons depuis 40 ans, sans avoir à ce jour entrepris grand chose de bien incisif. Un message qui dirait que dès maintenant... rien ne sera plus comme avant.

L'enjeu est d'abord psychologique. Il s'agit de tourner une fois pour toutes la page de l'insouciance consumériste, qui a par exemple produit la dispersion, dans l'ensemble du monde, de milliards de microparticules de plastique. Désormais, on ne sera autorisé à ne consommer que sa juste part. Cela exigera une garantie d'équité, et des gains en termes de convivialité et de sociabilité.

La cinquième révolution industrielle, vite !

Mais l'enjeu est également économique, car il nous faut accomplir une profonde restructuration et reconversion. À savoir passer à marche forcée du fossile au renouvelable et à la sobriété énergétique, de la route et de l'aviation au rail et à la minimisation des déplacements, de l'obsolescence organisée à l'économie circulaire et à la réparabilité, de l'agro-industrie à l'agroécologie, de la finance spéculative et hors sol à la finance durable. On sait le faire - alors plus de temps à perdre pour généraliser ces bonnes pratiques. La cinquième révolution industrielle, c'est maintenant !

Attendre que cette reconversion se fasse à travers des modifications volontaires de l'offre et de la demande serait beaucoup trop long. Il faut une vraie politique industrielle, que les États hésitent encore à engager. Le *Green New Deal* en fournit une première esquisse, tant au niveau de l'UE avec le [Pacte vert](#) qu'à celui des projets de l'administration Joe Biden. Cette politique de reconversion industrielle doit être aussi une

politique de l'emploi. C'est la seule manière de concilier les fins de mois des personnes et des entreprises avec celles de la planète, pour reprendre la formule chère à Nicolas Hulot.

La clé de toute acceptance: l'emploi

Les chiffres sont prometteurs: «24 millions d'emplois créés à l'échelle mondiale d'ici à 2030 si l'on met en place [...] une économie plus respectueuse de l'environnement» calculait l'[OIT](#) en 2018. Pour les États-Unis, en 2019, l'[Agence internationale pour les énergies renouvelables](#) signalait 8,5 fois plus de salariés dans le renouvelable (850 000) que dans le charbon (100 000). Quant à l'ONU, elle annonçait «380

millions de nouveaux emplois d'ici 2030» par la réalisation de [l'Agenda 2030](#). De son côté l'UE en prévoyait 700 000 d'ici 2030 à travers son programme [d'économie circulaire](#).

Et tout cela sans oublier d'adresser les autres grands défis: la pollution chimique, la dégradation des océans, des sols et de l'atmosphère, l'érosion de la biodiversité, les inégalités, la santé ou encore les questions de gouvernance. Il n'est plus possible de définir des plans d'action pour chacun de ces domaines sans les interconnecter. C'est là que l'[Agenda 2030](#) adopté en 2015 vient à son heure, nous présentant la systématique des enjeux globaux et locaux. La feuille de route est écrite, reste à la mettre en œuvre.

Pascal Vandenberghe, libraire combatif

D'ouvrier à PDG qui «aime lire», le patron de Payot se raconte à Christophe Gallaz et rédige sa défense des métiers du livre

Pierre Jeanneret - 26 février 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38506>

Le Funambule du livre suivi de *La librairie est un sport de combat*, un ouvrage passionnant qui revêt deux aspects. C'est à la fois un récit de vie mis en forme par Christophe Gallaz, centré sur l'activité professionnelle de l'auteur, mais très pudique quant à sa vie privée, ainsi qu'une réflexion, dûment étayée par une longue expérience, sur les métiers du livre.

Pascal Vandenberghe naît en 1959. Son enfance se déroule près de Paris, puis dans le Doubs, au sein d'une famille issue du monde ouvrier, où le livre n'a pas sa place. Son père, d'abord ajusteur-mécanicien (le seul diplôme que possédera le futur propriétaire de Payot !), est devenu représentant commercial, et a ainsi changé de statut social.

Mauvais élève, mais libertaire-lecteur

L'enfant, puis le jeune homme, montreront une inadaptation à l'école, ressentie comme

asphyxiante. Vers l'âge de quatorze ans, il se laisse pousser les cheveux, arborant aujourd'hui encore cette abondante chevelure qui le rend immédiatement reconnaissable, notamment à la télévision où il apparaît souvent comme porte-parole du monde du livre. C'est aussi pour lui, qui se dit «*antinucléaire, antimilitariste, anticlérical, libertaire*», l'époque des joints abondants et des filles... En sortant de l'école, il décide de faire son éducation lui-même et devient un lecteur boulimique. Il montre un intérêt particulier pour les livres sur la Seconde Guerre mondiale.

Son activité de libraire commence en 1983 à la Fnac de Metz, puis dans d'autres villes de l'Hexagone. Ce sont ses années d'apprentissage. Sur la Fnac, fondée à l'origine par des idéalistes de tendance trotskiste, il porte un jugement nuancé: elle avait certes «*fortement stimulé la démocratisation du livre et de la lecture*» et constituait «*une entreprise modèle en termes de*

conditions sociales», mais elle est, selon lui, devenue au fil des années une boîte purement commerciale, dirigée par des gens issus de la grande distribution. Entre 1994 et 2004, Pascal Vandenberghe vit en région parisienne, travaillant d'abord aux Éditions Complexe, puis à France Loisirs et à La Découverte. Son expérience, non seulement de libraire, mais aussi de gestionnaire, s'étoffe. À travers son parcours d'autodidacte, il a connu les univers de l'édition, de la diffusion et de la distribution, en amont de celui de la librairie. Sans doute certains passages de son livre, assez techniques, intéresseront-ils plus particulièrement les personnes du métier. Aux profanes, ils apporteront cependant des connaissances utiles.

En direction de la Suisse

En 2004, grand tournant dans sa vie. Il est recruté en Suisse chez Payot. Il apporte dans les librairies vieillissantes du groupe un souffle nouveau. Un exemple: les livres de poche ne seront désormais plus classés à part, mais intégrés dans le classement général. Par ailleurs, il mène intensément bataille pour le prix réglementé du livre. Dans son ouvrage, Pascal Vandenberghe tord également le cou à des accusations sur la soi-disant position dominante de Payot sur le marché du livre. Ainsi, les magasins du groupe ne s'installent jamais dans des villes où des librairies indépendantes sont actives, sauf en cas de faillite ou de remise. Pour diversifier les activités de Payot, il reprend l'enseigne Nature & Découvertes, spécialisée dans les jeux ou le bien-être, notamment. Le directeur doit gérer des crises sérieuses: ainsi lors de la première baisse de l'euro en 2010.

Deuxième grand tournant. *«J'avais été ouvrier, puis employé, puis cadre et j'allais me retrouver dans la position non pas encore de "patron", mais de directeur général de Payot.»* Et le troisième tournant survient en 2014: Pascal Vandenberghe va sortir du groupe français Lagardère qui possède l'entreprise et, pour éviter que la Fnac ne le fasse, il rachète Payot, comme actionnaire majoritaire. Cela avec l'aide financière de Vera Michalski. *«Payot était sauvé,*

et avec lui le fragile écosystème du livre en Suisse romande.» L'entretien avec Christophe Gallaz est suivi d'un essai au ton pamphlétaire, intitulé *La librairie est un sport de combat* – qui emprunte la métaphore au film de Pierre Carles sur Pierre Bourdieu. Vandenberghe y témoigne de sa foi profonde en l'avenir du livre, à condition de continuer à opérer des mutations telles que celle qui, dans les années 1960, vit apparaître l'accès libre aux livres que les clients peuvent feuilleter. Il y dénonce aussi le processus de *«best-sellerisation»*, avec des méthodes relevant du pur marketing.

Le credo: pignon sur rue et papier

Mais surtout, il tire à boulets rouges sur la vente en ligne, dont le principal acteur est Amazon, le souci principal de cette entreprise étasunienne étant de détruire la concurrence en cassant les prix, et non de promouvoir la lecture par l'abondance de l'offre: *«Amazon est à la librairie ce que MacDo' est à la gastronomie»*. Belle formule, complétée par une autre: *«Amazon est à la biodiversité ce que Monsanto est à la biodiversité»*.

Il dénonce aussi, dans les pratiques d'Amazon, *«les conditions sociales épouvantables, le détournement fiscal à grande échelle, l'impact environnemental désastreux»*. Par ailleurs, Pascal Vandenberghe se montre circonspect envers le livre numérique, qui restera à ses yeux un *«marché de niche»*. En effet, *«si chaque livre imprimé est un "objet", sa version numérique n'est qu'un "avatar virtuel" banalisé, standardisé, aseptisé»*, auquel manquent l'originalité de la couverture, la qualité du graphisme et de l'impression, enfin cette capacité qu'offre le livre sur papier à se déconnecter du monde extérieur pour se reconnecter à soi-même. Au-delà du brillant parcours professionnel d'un homme qui a néanmoins su rester fidèle à ses valeurs, le livre sur et de Pascal Vandenberghe constitue donc une brillante défense et illustration du livre.

Pascal Vandenberghe, *Le Funambule du livre. Entretien avec Christophe Gallaz suivi de La librairie est un sport de combat (essai)*, Éditions de L'Aire, 2021.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour tablettes, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Qui gouverne, qui légifère? Petit rappel (à l'ordre)

<https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-sgk-n-2021-02-19.aspx>

<https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-sgk-n-2021-02-19.aspx>

<https://citations.savoir.fr/il-faut-bien-que-je-les-suive-puisque-je-suis-leur-chef/>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20110480>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20140422#!#%2FAffairSummary>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20140421>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20140474>

<https://www.domainepublic.ch/articles/38449>

Après le Covid, le climat...

https://www.payot.ch/Detail/perdre_la_terre-nathaniel_rich__david_fauquemberg-9782757884225

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Perg%C3%A9lisol>

<https://sciencepost.fr/les-glaciers-suisse-ont-perdu-10-de-leur-volume-en-seulement-5-ans/>

<https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/65078.pdf>

https://admin.climate-prod.ch/uploads/Plan_d_action_climatique_1_0_32d21fb652.pdf

https://verts.ch/wp-content/uploads/2021/01/210112_plan_climat_v2_f_final.pdf

<https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/62019.pdf>

<https://fr.euronews.com/2021/01/27/pacte-vert-europeen-les-points-cles-sur-son-financement-et-sa-portee>

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/--publ/documents/publication/wcms_628709.pdf

https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2019/Jun/IRENA_RE_Jobs_2019-report.pdf

http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_420

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>

Pascal Vandenberghe, libraire combatif